

Interventions techniques et logistiques
Eau

RESPONSABLE DE STATION DE
TRAITEMENT D'EAU POTABLE

VERSANT(S) :
FPT

•
- FPLOG019 -

DEFINITION :

Organise, planifie et réalise les contrôles des équipements d'eau potable et d'assainissement collectif. Évalue les performances des stations d'épuration. Réalise l'audit et l'assistance à la mise en place des équipements d'autosurveillance et des autocontrôles

ACTIVITES PRINCIPALES :

- Organisation, planification et réalisation des contrôles des équipements de stations d'eau potable ou d'assainissement collectif
- Évaluation des performances des stations d'épuration
- Conseil aux exploitants, maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage
- Réalisation d'audit des équipements d'autosurveillance, des visites de terrain et des bilans
- Assistance à la mise en place de l'autosurveillance et des autocontrôles
- Maîtrise d'œuvre de projets
- Réalisation d'études
- Réalisation d'études
- Instruction des dossiers et application des procédures administratives
- Gestion des procédures budgétaires, financières et comptables
- Contrôle des règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail
- Contrôle de la qualité des services rendus

1337

COMPETENCES MANAGERIALES :
SYSTEMATIQUE

CORRESPONDANCE CSP :
ERLOG006

ELEMENTS DE COMPETENCE

Connaissances

- Chimie de l'eau, hydrobiologie, les filières de traitement de l'eau et des sous-produits de traitement, les process d'épuration, les technologies
- Réglementation environnementale, et plus particulièrement, celles relatives au traitement de l'eau et à la qualité des eaux
- Hygiène et sécurité sur les équipements d'épuration des eaux usées
- Méthodes d'analyses des eaux usées
- Logiciel spécifique de collecte et d'exploitation des données
- Méthodes et outils d'évaluation et d'audit
- Métrologie et qualité des mesures d'autosurveillance
- Méthodes de diagnostic et techniques d'inventaire
- Matériels de mesures et méthodes de mise en œuvre
- Techniques d'analyse fonctionnelle et d'analyse des processus
- Techniques de traitement de données

Savoir faire

- Organisation, planification et réalisation des contrôles des équipements de stations d'eau potable ou d'assainissement collectif :
- Mettre en cohérence l'organisation des contrôles des stations d'épuration avec les orientations politiques
 - Repérer les marges de manœuvre
 - Réaliser des mesures de terrain et prélever des échantillons pour analyse en laboratoire
- Évaluation des performances des stations d'épuration :
- Comparer les effets (et impacts) au regard des objectifs et critères de résultats définis en amont
 - Exploiter les résultats d'évaluation des performances des stations pour les stratégies futures
 - Conseil aux exploitants, maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage
 - Apporter aux élus et élus des arguments techniques d'aide à la décision
 - Conseiller les exploitants dans les choix techniques
- Réalisation d'audit des équipements d'autosurveillance, des visites de terrain et des bilans :
- Mettre en place et utiliser un document-type pour le rapport de visite et le bilan
 - Ajuster les documents administratifs aux besoins du service et des partenaires extérieurs
 - Adapter un outil pour le suivi des actions réalisées
 - Contrôler la conformité administrative des différents documents
 - Mettre en place un système objectif de contrôle et de validation des données d'autosurveillance des stations d'épuration
 - Valider les mesures des effets et des impacts
- Assistance à la mise en place de l'autosurveillance et des autocontrôles :
- Réaliser un diagnostic du fonctionnement de l'équipement d'épuration
 - Définir les besoins en matériel de mesures
 - Réaliser un diagnostic coûts/opportunités
 - Planifier et assister le maître d'ouvrage dans la réalisation des travaux

Savoir être

Conditions particulières d'exercice :

Conditions générales :

Travail essentiellement de terrain

Nombreux déplacements liés aux visites des stations du territoire

Horaires irréguliers selon les déplacements et les réunions

Facteurs de pénibilité :

Risques sanitaires (leptospirose, hépatite, tétanos, etc.) et d'accident (glissades, chutes, etc.)

Facteurs de risques professionnels :

Métier dont les activités sont potentiellement exposées à des facteurs de risques professionnels relevant de la/des catégories suivantes :

Contraintes physiques marquées

Environnement physique agressif

Tendance d'évolution :

Évolutions relatives aux politiques publiques, au cadre institutionnel et réglementaire :

- Extension des types de risques : sanitaires, pollutions, inondations, submersions, attentats...
- Développement de la réglementation et des connaissances relatives aux pollueurs (responsabilités) et polluants
- Politiques relatives à l'économie circulaire, à la production d'énergie et aux solutions alternatives, à la biodiversité
 - Prise en compte des enjeux liés aux changements climatiques
 - Prise en compte croissante des problématiques des eaux pluviales et de ruissellement

Évolutions socio-économiques :

- Exigence croissante des usagers en matière d'information et sur la qualité sanitaire de l'eau

Évolutions techniques et technologiques :

- Évolutions technique et environnementale des dispositifs d'épuration
- Développement de l'autosurveillance sur les stations d'épuration et dans les réseaux d'assainissement
- Évolutions des technologies numériques de suivi, des outils connectés et nomades

Impact sur l'emploi référence :